

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annoncés 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 22 Juin 1880

S. A. R. le Prince de Roumanie a conféré à S. A. S. le Prince la Grand-Croix de son Ordre de l'Etoile de Roumanie.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Charles III et S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg sont arrivés au Château de Marchais mardi 15 juin.

Depuis quelques jours, la partie Est du Casino est entourée d'une clôture en planches qui s'étend fort avant dans les jardins, englobant dans son enceinte le pavillon de Monaco à l'exposition de Vienne. Ces préparatifs d'une nouvelle transformation sont l'objet d'une vive curiosité. Nous allons la satisfaire :

La Société des Bains fait construire un salon qui fera suite à la salle Mauresque; il suffit d'ajouter que M. Charles Garnier, l'illustre architecte, est chargé de l'exécution de ce salon.

Quant au pavillon de Vienne, il ne sera pas démoli, comme on pourrait le supposer, mais simplement transporté dans les jardins Saint-Martin et réédifié sur l'emplacement qui lui est réservé. Il changera, comme nous l'avons dit, de destination, et deviendra le Musée de Monaco.

Là ne s'arrêtent pas, du reste, les embellissements que nous avons à signaler. M. André achève ses magnifiques jardins de Monte Carlo. Les boulingrins reçoivent, à chacune de leurs extrémités, de superbes palmiers qui tranchent heureusement sur le nu des pelouses, en donnant de nouveaux charmes à la perspective.

Les travaux d'agrandissement de l'Usine à gaz sont commencés. Les bâtiments à construire seront en harmonie avec les fortifications auxquelles ils vont être adossés. Vus du dehors, ils présenteront l'aspect d'une forteresse, et, masquant les bâtisses intérieures, s'identifieront complètement avec l'ensemble de cette partie extrême de la presqu'île. Les créneaux, les bastions et les tourelles continueront la pittoresque décoration du fort Antoine.

Un chemin sera pratiqué le long de l'enceinte de l'usine, au bord de la mer, pour les pêcheurs. Il servira également aux promeneurs, et, contournant le fort, remontera jusque dans les jardins Saint-Martin, reliant ainsi Monaco à la mer.

On a commencé, la semaine dernière, à retourner

le sol de la place d'Armes, qui va recevoir sous peu les plantations qui lui sont destinées.

La confection des égouts de la Condamine, arrêtée à l'entrée de la saison dernière, est aussi reprise et va être poursuivie sans interruption.

Enfin, les travaux de la source de Saint-Roman sont poussés avec une activité intelligente, qui fait honneur à l'habile M. Vernier. Une pompe à vapeur, de la force de six chevaux, fonctionne sans relâche pour permettre le revêtement en maçonnerie du puits. Le rendement de cette source se maintient dans la proportion satisfaisante que nous avons indiquée.

Comme on le voit, c'est de tous côtés, dans la Principauté, une animation qui ne se dément pas un seul instant. Les difficultés sont partout vaincues, la mer se recule, le rocher s'effondre sous la mine, pour faire place à d'élégantes habitations, à de ravissantes promenades. Notre pays est une vaste ruche, à la prospérité de laquelle chaque habitant apporte avec empressement le concours de son zèle et de son travail.

Hier lundi, fête de Saint-Louis de Gonzague, a eu lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, la première communion au collège de la Visitation. Cette cérémonie, présidée par M^{sr} l'Evêque, fut suivie immédiatement de la Confirmation. Sa Grandeur a fait aux enfants une double allocution appropriée aux deux objets de la fête. Dans l'après-midi, le salut solennel, précédé de la Rénovation des vœux du baptême, a été donné également par Monseigneur.

Le soir, un très joli feu d'artifice réunissait dans la grande cour de l'établissement, l'élite de la société monégasque et les familles des élèves, gracieusement invitées par les Révérends Pères.

Le vent, qui s'était subitement élevé, a malheureusement contrarié les illuminations, qui n'ont pu avoir lieu. On a fort applaudi la musique du collège qui, pendant le feu d'artifice, a exécuté divers morceaux de circonstance.

A 10 heures, la foule quittait la Visitation, ravie de cette fête intime et du bon ordre dans lequel elle s'était accomplie.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 8 de ce mois, a condamné le nommé Louis-Charles Calizzano, né à Castino, province de Cuneo (Italie), à 15 jours d'emprisonnement pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Nous venons de recevoir l'*Annuaire des Eaux minérales et des Bains de mer pour 1880*, publié par la *Gazette des Eaux*. Cet intéressant petit volume, très remarquable par la multiplicité des renseignements et leur classement par lettre alphabétique, consacre à Monaco une étude qui, après avoir apprécié les conditions spéciales climatologiques de notre pays, se termine ainsi :

C'est en étudiant chaque localité au point de vue des eaux, du sol, de la végétation, etc., que l'on parvient à établir le *climat local* corrélatif; on ne doit pas se dissimuler l'étendue, la difficulté d'un pareil travail, qui exigerait autant de monographies qu'il existe de localités à la surface du globe.

En raison de la configuration de son littoral et de la disposition de ses montagnes, la Principauté de Monaco présente, dans quelques-unes de ses parties, des caractères complètement différents, et l'on y retrouve les particularités du climat du nord de l'Afrique.

Là, le naturaliste rencontre les palmiers, les aloès, les cactus, les figuiers de Barbarie du sol algérien; et le médecin y constate des conditions climatologiques infiniment préférables à celles de Cannes, de Nice, de Menton et des autres points du littoral de la Méditerranée.

L'Annuaire ajoute :

La justesse de ces assertions ne sera pas contestée, lorsque la Principauté de Monaco aura été l'objet d'une étude médicale approfondie, et il est à désirer, dans l'intérêt de la science et de l'humanité, que cette lacune soit bientôt remplie.

Notre excellent confrère ignore que le travail qu'il réclame a été commencé par le docteur Kunemann.

M. Roelants, Consul de Monaco à Anvers, donne, dans son rapport annuel, les intéressants détails suivants sur la situation commerciale et industrielle de cette ville :

I. — POPULATION

La population d'Anvers et de ses deux faubourgs, Berchem et Borgerhout, enclavés dans l'enceinte anversoise, n'atteignait point en 1860 le chiffre de 125,000 habitants. Elle s'est accrue dans son ensemble, depuis cette époque, de 77,000 habitants environ et monte aujourd'hui à 202,000 âmes.

Que la même proportion ascendante se maintienne, et avant vingt ans la population agglomérée dans l'enceinte dépassera le chiffre de 275,000.

II. — AGRANDISSEMENT

Le nombre total des maisons existant au 31 décembre 1879 était de 23,680.

Prise dans son ensemble, la population d'Anvers — non compris les soldats et les marins — représente un peu plus de 7 habitants par maison.

En prenant cette dernière donnée comme base et en supposant que la population continue simplement

à s'accroître à l'égal de ce qui a eu lieu, *en moyenne*, pendant les dix dernières années, c'est-à-dire à raison de 4,000 habitants environ par an, le nombre des maisons nouvelles, qui sont indispensables pour loger ce surcroît de population, doit être tous les ans de 580 au moins.

Mais des faits d'un autre ordre ne peuvent manquer d'exercer une énorme influence sur les constructions nouvelles.

L'élargissement des quais, le long de la ville, nécessitera des expropriations qui se chiffreront par une dépense de plusieurs millions; il ne s'agira de rien moins que de la disparition définitive de 650 constructions, comprenant des maisons, des usines, des hôtels, des cafés et établissements du genre le plus varié; ces 650 constructions disparaîtront successivement en 1880, 1881 et 1882.

Voilà donc bien un bon millier d'habitations qu'il est indispensable de remplacer sans grande perte de temps.

Mais ces opérations de transformations, soit en voie d'exécution, soit irrévocablement résolues, ne seront point les seules qu'Anvers verra se réaliser sous peu.

L'élargissement des quais, leur terre-plein, surélevé sur toute leur largeur de 100 mètres, le défaut de niveau qui en sera la conséquence pour les parties des rues sur lesquelles les nouveaux quais viendront s'aligner du côté de la ville, amèneront forcément la démolition de toute une série de maisons.

De là naîtront indubitablement des projets nouveaux de transformation.

L'indispensable nécessité de donner aux nouveaux quais des dégagements larges, spacieux et commodes vers le centre de la ville, entraînera encore, et dans un délai qui ne peut être long, des rectifications, des élargissements, des percements de rues, et, par suite, de nombreuses démolitions.

III. — MOUVEMENT MARITIME ET COMMERCIAL

L'accroissement de la population d'Anvers n'est point le fait du hasard; il n'est le résultat d'aucun caprice qui, né d'hier, peut cesser demain. Il est la conséquence, au contraire, d'un développement incessant de toutes les sources de prospérité mises si heureusement à profit.

Il est causé surtout par les efforts que l'on tente pour faciliter au commerce sa marche ascendante, pour doter la navigation de tous les avantages auxquels elle a droit.

En 1879, le tonnage total — chiffre qui nous montre les résultats actuellement acquis — s'est élevé à l'entrée à 2,856,140 tonneaux par jour. Encore faut-il remarquer que la navigation a été complètement interrompue du 14 au 31 décembre 1879, ce qui a forcé de nombreux navires destinés à Anvers à se diriger sur d'autres ports.

Le transit s'est élevé en 1878, la dernière année dont les chiffres officiels soient connus, à 897 millions de francs; le commerce spécial à l'importation, au chiffre considérable de 1 milliard 473 millions.

Total général du commerce d'importations: 2 milliards 370 millions de francs.

Ce mouvement remarquable ne comprend, quant à la navigation, que les seuls navires de mer. Il y a, en outre, à Anvers, une navigation fluviale, dont l'importance a pris, dans ces dernières années surtout, une extension considérable.

Le nombre des navires d'intérieur entrés au port d'Anvers s'élevait, en 1878, à 32,181, d'un tonnage total de 1,512,039 tonneaux.

Voici le tonnage à l'importation des six principaux ports d'Europe (tonnage des navires de mer); ces chiffres sont ceux de 1878:

Londres	5,250,814
Liverpool	4,360,938
Anvers	2,779,956
Marseille	2,538,401
Hambourg	2,233,929
Le Havre	1,882,286

Cette situation favorable a été maintenue en 1879, et tout permet d'affirmer qu'elle s'accroîtra plus fortement encore pendant l'année 1880. Les efforts sont plus grands que jamais, la situation du port d'Anvers s'améliorera sans cesse.

Les résultats ne peuvent être que fructueux.

IV. — INDUSTRIE

Le port d'Anvers a subi le sort commun, il a suivi ses destinées privilégiées.

A mesure que son mouvement maritime s'est accru, il s'est créé, à Anvers et aux alentours, des branches d'industries inconnues jusqu'alors pour cette ville; d'autres, qui existaient depuis des siècles, se sont transformées, étendues dans de notables mesures; toutes répandent l'animation et la vie autour d'elles.

Sur les bords de l'Escaut et du Ruppel s'exerce activement l'industrie céramique, produisant environ 1 milliard de briques par an, 100 millions de pannes, 50 à 60 millions de carreaux; 10,000 ouvriers y trouvent un travail abondant, un salaire rémunérateur.

Viennent ensuite à Heminem, une usine de cuivre; à Hoboken, le chantier Cockerill, employant 350 ouvriers; à Burght, l'usine du « guano dissout », qui occupe 200 ouvriers; à Merxem, un établissement important pour le peignage et le lavage des laines; à Schooten, un atelier pour le lavage des laines brutes.

Les importations de laines brutes sont en moyenne de 170,000 balles par an; Anvers est, pour cet article, le marché le plus important du continent. La force motrice de l'établissement, à Merxem, s'élève à 250 chevaux-vapeur. Deux raffineries de soufre sont en activité dans cette même commune.

Dans l'enceinte même de la ville, se sont créées quelques grandes industries, représentées par des usines de premier ordre, qui ne le cèdent, en importance, à aucun établissement similaire du continent.

La « Manufacture Royale de bougies stéariques », employant 300 ouvriers, a une renommée européenne. Ses envois au dehors s'élèvent, aujourd'hui, à 40,000 paquets par jour, outre la consommation de 10,000 paquets par jour pour la Belgique.

La distillerie anversoise forme une branche d'industrie importante; elle opère son travail journalier moyen sur un chiffre de 5,000 hectolitres de matières imposables, représentant 25,000 francs de droits payés chaque jour au trésor: 8 millions de francs par an.

Anvers a maintenu en activité trois grands établissements pour le raffinage du sucre en pain et une vingtaine de raffineries de sucre candi.

Les rizeries (six établissements) constituent une industrie essentiellement anversoise. La quantité de riz brut travaillé à Anvers est de 40 à 50 millions de kilogrammes par année.

La fabrication des cigares est exploitée sur une vaste échelle; on compte six manufactures de première importance et vingt-cinq fabriques d'un ordre secondaire.

Le nombre des ouvriers cigariers est de 1,100 à 1,200, plus une centaine de femmes.

Anvers a reconquis, depuis 1838, une notable partie d'une industrie qu'elle avait, dès 1476, introduite, la première, en Europe: la taille des diamants. Il existe, dans cette ville, une trentaine de tailleries occupant un personnel de mille ouvriers environ. Le chiffre des affaires est évalué à 20 millions par année.

Anvers peut donc, en résumé, être bien satisfaite de sa situation actuelle et des progrès accomplis pendant l'année qui vient de s'écouler, et envisager avec confiance l'avenir réservé à cette métropole du commerce, au point de vue commercial et maritime.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Grasse. — Les diverses usines de parfumerie de Grasse ont définitivement terminé leur fabrication du mois de mai.

Le prix moyen des fleurs a été fixé de la manière suivante:

60 centimes le kilo, pour la fleur d'oranger, rendue à l'usine.

80 centimes le kilo, pour les roses, également rendues en fabrique.

— Si nous en croyons certains de nos confrères, nous n'aurons pas à nous plaindre de 1880:

Le Commerce, de Grasse, constate que la récolte de fruits sera, cette année, d'une abondance véritablement exceptionnelle. Partout, même dans les quartiers

les moins propices, les arbres plient sous le fruit; les pêcheurs surtout sont littéralement chargés. On a rarement vu pareille fécondité.

Dans tout le Midi, on signale la même abondance. La récolte sera magnifique, malgré la température peu favorable qui règne depuis plus d'un mois. A Apt, ville où la culture des fruits a, comme on le sait, une grande importance, le *Mercure* constate que les dernières tempêtes de mistral ont fait beaucoup de mal aux vignes, surtout à celles des treilles et aux divers arbres fruitiers. Néanmoins, notre confrère nous apprend que les arbres plient sous le poids des fruits, et que les cerisiers notamment ont, cette année, donné lieu à des apports considérables chez les confiseurs de cette ville et à des envois journaliers au dehors par la voie ferrée. Le prix des belles qualités est descendu à 13 ou 10 c. le kilog.

Cannes. — On lit dans l'*Avenir*, de Cannes:

« A l'occasion de la fête de *Notre-Dame de Bon-Port*, nous apprenons que des régates à la rame et à la voile auront lieu à Cannes, le 4 juillet prochain.

La municipalité a souscrit pour une somme de 150 francs. »

— On assure qu'une Société au capital de 90,000 fr. a été constituée tout récemment à Cannes, en vue de l'exploitation des sables de la plage, dont on chargerait de grands bateaux plats qui seraient remorqués par un bateau à vapeur.

Ce bateau à vapeur ferait, comme le *Côtier*, un service régulier entre Cannes et les îles de Lérins.

Antibes. — Une pétition a été adressée au Conseil général par les marins du commerce, patrons pêcheurs et propriétaires de bateaux de plaisance, à l'effet d'améliorer le port d'Antibes.

Le tribunal de commerce, voyant dans cette pétition un avantage pour le commerce maritime, s'y est associé.

Nice. — Nous avons dit que l'on devait établir une seconde voie sur le chemin de fer de Nice à Cannes. Ces travaux seront commencés prochainement, et l'on assure de bonne source qu'ils seront activement menés et exécutés en deux parties, l'une de Cannes à Antibes, l'autre de cette ville à Nice.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

L'exposition des Beaux-Arts ferme ses portes, la plupart des théâtres clôturent leurs représentations; à l'Opéra, les belles loges commencent à être désertées par leurs habituées, les salons mettent leurs housses; c'est le vide de l'été qui se prépare dans le Paris-mondain. Les champs vont faire tort à la ville et les sources thermales au lac du bois de Boulogne. On boucle les malles et on consulte l'itinéraire des chemins de fer. La vie de la capitale passe au calme.

Ce mois-ci, le duc de Mouchy met aux enchères, moyennant dix-huit cent mille francs, son hôtel du boulevard de Courcelles, au coin du parc Monceau. C'est certainement une des résidences les mieux aménagées de Paris, et décorées avec le plus d'élégance. L'hôtel est de style Louis XVI, et c'est la note de cette époque qui domine dans l'ornementation des appartements. Toutefois, malgré le faste déployé dans cet hôtel, il était bien inférieur à l'ancienne demeure du duc, rue d'Astorg, vendue, aujourd'hui, au comte Greffulhe, et qui forme un véritable palais.

L'impératrice Eugénie, qui a pour la duchesse de Mouchy, née princesse Murat, la plus vive affection, lui a témoigné son intention formelle de lui laisser la plus grande partie de sa fortune, et le duc et la duchesse résideront, la moitié de l'année, en Angleterre, auprès de l'auguste veuve. Le duc de Mouchy a deux enfants: le prince de Poix, qui a maintenant quatorze ans, et M^{lle} Sabine de Noailles, qui en a douze. Le revenu du duc n'est pas estimé à moins de huit cent mille livres de rentes.

Le duc d'Audiffret-Pasquier, qui avait déjà vendu à M. Récipon, le député des Alpes-Maritimes, son

hôtel de la rue Bassano, met également en vente la nouvelle résidence qu'il avait acquise avenue Marceau; enfin, lady Caithness a acquis l'hôtel Pozzo di Borgo, rue de l'Université, un des plus majestueux hôtels du faubourg Saint-Germain. Les appartements de réception, précédés de deux salles d'attente, se succèdent, en enfilade, au rez-de-chaussée et sont rehaussés d'une décoration uniforme de l'effet le plus éclatant et le plus harmonieux. C'est là que, pendant plus de quarante ans, la duchesse Pozzo di Borgo, fille du dernier duc de Crillon, a présidé un cercle d'élite et reçu les membres les plus éminents de l'aristocratie européenne. Le grand passé diplomatique des Pozzo, les nationalités diverses auxquelles ils furent attachés — Corses, Russes, Français — avaient fait tout naturellement du salon de la duchesse un centre cosmopolite où l'on était toujours sûr de rencontrer quelques hommes considérables des divers Etats européens, anciens ministres dirigeants dans leur patrie, ou représentants de leur souverain en France.

Feu M^r Dupanloup était un des habitués de l'hôtel Pozzo. Un beau soir de réception, le prélat s'appuyant à la cheminée, annonça tout à coup qu'il avait une présentation solennelle à faire. Immédiatement silence général. L'illustre évêque présenta alors à ce monde paré pour une fête et tout chatoyant de diamants et de décorations, *Sainte Madeleine* et lui demanda de restaurer la fameuse grotte dite de la *Sainte-Baume*, où elle passa les trente dernières années de sa vie. Je vous laisse à penser si la reconstruction demandée fut votée d'acclamation et si la noble assemblée se montra généreuse!... Lady Caithness, dont le faste hospitalier est bien connu à Nice, promet de rendre à l'hôtel Pozzo une prospérité nouvelle et d'en faire le théâtre de fêtes mémorables.

L'Opéra donnera, la semaine prochaine, la reprise de *Guillaume Tell* pour le ténor Mierzwinski. Le chanteur polonais prononce assez mal le français. A l'une des dernières répétitions, quelqu'un dit à M. Vaucorbeil :

— Voilà un chanteur selon le programme de Scribe, lui qui disait à Couderc de l'Opéra-Comique, à la répétition d'une de ses pièces : n'articulez pas tant tout cela, mon cher, c'est écrit pour être bredouillé.

En écoutant cette plaisanterie, le directeur de l'Opéra reprit :

— Scribe avait raison. Les chanteurs qui prononcent trop bien la mauvaise poésie, ressemblent à ces gens qui, ne sachant pas l'orthographe, ont une trop belle écriture.

Ne voilà-t-il pas un mot très fin et qui méritait de ne point rester dans les coulisses de l'Opéra?...

On va vendre la collection d'autographes de feu le baron Taylor, une des plus belles et des plus intéressantes qui fut à Paris. L'autre jour est arrivée, sur la table du commissaire-priseur, une lettre qui a été vivement disputée. C'est un autographe de Fortunio Liceti, célèbre médecin italien du XVII^e siècle — et non moins philosophe et péripatéticien, s'il vous plaît. — Dans cette lettre, adressée à Ninon de Lençlos, à la date du 4 août 1646 — elle avait alors trente ans et devait plaire pendant plus de quarante ans encore — Liceti, répondant évidemment à une demande qui lui avait été faite, donne la recette d'un certain onguent, qu'il appelle *rugjada del viso*, ou rosée du visage. Il raconte qu'il a trouvé cette recette, qu'il croit infailible contre les rides, dans un de ces manuscrits orientaux qui renferment mille secrets divins pour les femmes. Ninon aurait-elle dû à cette rosée la merveilleuse conservation d'une beauté qui sévit si tôt — ou si tard contre tous les hommes marquants du XVII^e siècle, depuis le grand Condé, le duc de la Rochefoucauld et le maréchal d'Estrées, jusqu'à Voltaire et Saint-Evremond? *Chi lo sa?* Tout ce que je puis dire, c'est que la lettre de Liceti est des plus curieuses et sa recette des plus simples.

Quant à la donner au public, à quoi bon? Les femmes opèrent bien assez de ravages déjà, de vingt à quarante ans — et plus! — sans se faire proroger ou reporter jusqu'à soixante et dix. Il est de tout intérêt privé et social que celles qui ont été belles et occupées de l'être pendant une vingtaine d'années, en mettant tout à feu et à sang dans leur société, songent à se transformer peu à peu, alors que c'est au tour de leurs filles d'être jolies. Dieu fait bien les

choses : il donne plus d'esprit et de bonté à celles qui doivent voir s'effacer leurs charmes avec moins de regrets. Elles ne font alors que changer les éléments de leur puissance — un peu vaine avec la beauté — plus solide, plus efficace, plus féconde avec l'âge où la femme forme son salon et peut devenir une douce et utile influence sociale.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

Le Patriarcat de Jérusalem (1)

Qué de souvenirs évoqués par ce mot seul de Jérusalem! Outre le religieux respect qui s'empare de l'âme, au nom de la Ville-Sainte, l'histoire des croisades est intimement liée à celle des Lieux-Saints. C'était au XI^e siècle : l'Eglise, régénérée par Hildebrand, ancien moine à Cluny, élu pape sous le nom de Grégoire VII, en 1073, avait repris, sur les populations et les affaires du siècle, une influence considérable. Aux appels réitérés des chrétiens d'Orient et de Pierre l'Ermite, la France, saisie d'un pieux enthousiasme, s'armait pour arracher, aux mains des infidèles, le tombeau du Christ. Le concile de Clermont, sous la présidence du pape Urbain II, prêchait la croisade, et des milliers de volontaires s'enrôlaient, sous la bannière de l'Eglise, pour aller à la conquête de la Palestine. Il en venait de partout : « On en voyait, dit Guilbert de Nogent, qui, ne pouvant se faire comprendre, mettaient leurs doigts l'un sur l'autre en forme de croix pour marquer qu'ils voulaient s'associer à la sainte guerre. »

Au cri de *Dieu le veut*, presque sans préparatifs et sans armes, plusieurs armées partirent de différents points de l'Europe, pour Constantinople (1096).

Pendant ce temps, une seconde levée s'organisait en France. Plus de 10,000 chevaliers et de 600,000 fantassins, sous la conduite de Godefroy de Bouillon, d'Eustache de Boulogne, de Beaudouin, du comte de Toulouse, d'Adhémar, évêque du Puy, traversèrent l'Adriatique, la Grèce et la Macédoine, et, après bien des combats meurtriers, cette armée formidable, réduite à 50,000 hommes, s'empara, trois ans plus tard, le 14 juillet 1099, de la sainte cité. Quel spectacle édifiant et magnifique que celui de ces millions de chrétiens, se levant et courant à la conquête d'un sépulcre! Bien peu revinrent, et ceux qui succédèrent à ces premiers pèlerins purent suivre leurs traces aux ossements qui jonchaient la route. Mais cette guerre, guidée par la Foi, avait été bien autrement civilisatrice que celles qui avaient lieu alors en Angleterre, en Espagne, en Italie.

Jérusalem, en dépit des efforts des Croisés, retomba au pouvoir des infidèles; mais que de changements dans l'esprit des Croisés et de leurs contemporains! Dans ces voyages périlleux, au milieu de dangers sans nombre et de peuples d'une autre religion, ces soldats du Christ s'étaient reconnus frères. Le signe sacré qu'ils portaient sur la poitrine les faisait enfants d'une même patrie.

Urbain II n'avait pas prêché la croisade seulement pour la délivrance de Jérusalem, il avait également en vue de mettre un terme au fléau des guerres civiles, et il y réussit. Il se fit alors un grand silence dans toute la chrétienté, saisie de recueillement.

Ces grandes expéditions eurent encore une salutaire influence sur le commerce. L'Orient était ouvert, et l'industrie trouva dans l'Asie, jusqu'alors fermée, un nouvel élément de force et de richesse. Les croisades donnèrent aussi naissance à la chevalerie, et eurent une part considérable dans les réformes des mœurs du moyen âge.

La lecture d'un livre, qui est indiqué au commencement de ce chapitre, nous a suggéré ces quelques réflexions. Cet ouvrage dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, a été offert à N. S. P. le Pape par

(1) Notice par M. le chanoine Alleau, missionnaire apostolique. 1 vol., en vente à l'imprimerie de Monaco, au profit de l'Œuvre.

l'auteur, M. le chanoine Alleau, qui a prêché le Mois de Marie à Monaco, et nous le recommandons à tous ceux qu'intéressent les causes justes et saintes. Pleine de renseignements curieux et rigoureusement exacts sur le Patriarcat de Jérusalem, le clergé et les innombrables œuvres de bienfaisance créées par la catholicité en Palestine, la Notice de M. Alleau fait le résumé clair et succinct des événements historiques dont fut témoin la ville de Jérusalem et donne d'intéressants détails sur S. Exc. M^r Valerga, premier Patriarche, et S. Exc. M^r Bracco, son successeur.

Né le 14 septembre 1835, à Torrazza, diocèse d'Albenga, province de Genova (Italie) — M^r Joseph Valerga était né à Loano, même diocèse — Dom Vincent Bracco fut chargé, dès son arrivée en Palestine, de professer la philosophie au Séminaire Patriarcal. Ses qualités supérieures, sa piété, ses vertus, lui valurent, en 1866, la dignité épiscopale et sa nomination au Vicariat Général. A la mort de M^r Valerga, en 1873, M^r Bracco a été élevé par le Saint-Siège au Patriarcat, où il continue avec fermeté l'œuvre de son illustre prédécesseur.

Le livre de M. Alleau est un chaleureux appel à tous les catholiques. Il n'est qu'une introduction à un ouvrage plus considérable et plus complet en préparation, dont le but principal est de secourir les orphelins, les écoles et les œuvres hospitalières de la Palestine.

Une modeste souscription de 10 francs par an donne droit à cette publication, sur laquelle nous appelons la bienveillante attention de nos lecteurs.

NOTE : Chaque volume pourra paraître en deux ou quatre livraisons. Adresser les souscriptions au chanoine Alleau, 4, rue Servandoni, Paris.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

ÉTUDE DE M^e VALENTIN, Notaire et Défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Valentin, notaire à Monaco, le vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt,

Madame Marie-Charlotte Hensel, propriétaire, demeurant à Monaco, veuve de monsieur François Blanc,

A acquis de monsieur le marquis Joseph Garbarino, ancien officier supérieur, consul de Monaco à San Remo (Italie), et madame la marquise Garbarino, née Honorine de Millo, son épouse, demeurant ensemble à Sanremo,

Une propriété sise à Monaco, rue de Lorraine et place de la Visitation, d'une contenance de quatre mille six cents mètres carrés environ, comprenant une grande maison, un pavillon dit théâtre, jardins, cours et une ruelle par laquelle on accède à la rue des Remparts.

Le tout confrontant :

De l'est, à la rue des Remparts ;

Du midi, à la place de la Visitation et de la rue de Lorraine ;

De l'ouest, au passage de la Visitation, aux maisons de monsieur le comte Gastaldi et de monsieur Antoine Blanchy, aux écuries des frères Sangeorges, et au jardin de madame Goggia,

Et, du nord, à la rue des Remparts.

Cette acquisition a été faite moyennant un prix principal de trois cent quatre-vingt-cinq mille francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt.

Signé : L. VALENTIN, défenseur.

ETUDE DE M^e HENRI LEYDET,
avocat près le Tribunal Supérieur de Monaco.

A VENDRE PAR LICITATION

Le douze juillet mil huit cent quatre-vingt, à dix heures du matin, devant monsieur le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, dans la salle du Palais de Justice,

La parcelle de terrain ci-après désignée, dépendant de la succession du sieur Louis-Guillaume Deloye, en son vivant restaurateur, demeurant et domicilié à Monaco,

Sur la poursuite du sieur Maurice-Hilarion Deloye, restaurateur, demeurant et domicilié à Monaco, agissant comme héritier de son père, sieur Louis-Guillaume Deloye, contre ses co-héritiers:

1^o le sieur Louis Deloye, employé à l'entreprise Nave pour la construction des chemins de fer, demeurant et domicilié à Embrun (Hautes-Alpes); 2^o madame Isabelle Deloye, épouse de monsieur Ernest Kroenlein, tous deux sans profession, demeurant et domiciliés à Monaco; 3^o madame Pauline Deloye, épouse de monsieur Adolphe Renaud, l'un et l'autre sans profession, demeurant et domiciliés aussi à Monaco; 4^o Jules, Henri et Charlotte Deloye, enfants mineurs de feu sieur Jules-Frédéric Deloye et de dame Marie Fourcade, aujourd'hui remariée à monsieur Paulet de Sireuil, lesdits mineurs ayant leur mère pour tutrice et monsieur Paulet de Sireuil pour co-tuteur, ces deux derniers sans profession, demeurant et domiciliés à Saint-Sébastien (Espagne); 5^o madame Virginie Pellet, veuve du sieur Louis-Guillaume Deloye, tenant café avenue de la Gare, à Monaco, y demeurant et domicilié, cette dernière à cause de ses droits et reprises matrimoniales.

DÉSIGNATION

Une parcelle de terrain à bâtir, située à Monaco, avenue de la Gare, de la contenance de deux cent trente-un mètres quatre-vingt-sept décimètres carrés environ, confrontant, au nord, au chemin des Révoires; au midi, à l'avenue de la Gare; à l'est, aux terrains appartenant à monsieur Maurice-Hilarion Deloye; à l'ouest, au chemin longeant le parterre de la Gare.

La vente par licitation de cette parcelle de terrain a été ordonnée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du treize février mil huit cent quatre-vingt.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au greffe dudit Tribunal Supérieur le cinq juin courant.

La mise à prix a été fixée à la somme de seize mille deux cent trente francs quatre-vingt-dix centimes, à raison de soixante-dix francs par mètre carré.

S'adresser à M^e Leydet, avocat poursuivant, pour tous renseignements.

Monaco, le vingt-deux juin mil huit cent quatre-vingt.
(Signé): H. LEYDET, avocat.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 20 Juin 1880

GOLFE JUAN.	b. Thérésine, fr., c. Bluat,	sable.
ID.	b. l'Assomption, id., c. Barral,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	sable.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. Marie-Claire, id., c. Musso,	id.
ID.	b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. l'Alexandre, id., c. Riccord,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Fochon,	id.
ID.	b. l'Assomption, id., c. Audibert,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	sable.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.

GOLFE JUAN.	b. le Charles, id., c. Allègre,	sable.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
NICE.	cutter le Zéphir, id., c. Hiblot,	sur lest.
GOLFE EZA.	b. l'Assomption, id., c. Barral,	chaux.
GOLFE JUAN.	b. l'Assomption, id., c. Audibert,	sable.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
MARCIANA.	b. Belle-Brise, id., c. Corras,	vin.
MENTON.	balanç. Penelope, ital., c. Bertilotti,	charb.
MARSEILLE.	b. Deux-Ferdinands, fr., c. Sanmartin,	diverses.
GOLFE JUAN.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	sable.
ID.	b. Marie-Claire, id., c. Musso,	id.
NICE.	ch. à vap. Commerce, id., c. Lambert,	sur lest.
ST-TROPEZ.	cutter Vierge-des-Anges, id., c. Cosso,	vin.
GOLFE JUAN.	b. le Charles, id., c. Allègre,	sable.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.

Départs du 14 au 20 Juin 1880

NICE.	t. St-Antoine, fr., c. Ricci,	fûts vides.
ST-TROPEZ.	cutter Vierge-des-Anges, id., c. Cosso,	id.
GOLFE JUAN.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	sur lest.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Fochon,	id.
SPEZIA.	balanç. Mont Allegro, ital., c. Zolerzi, f. vid.	id.
GOLFE JUAN.	b. St-Pierre, fr., c. Giraud,	sur lest.
ID.	b. Marie-Claire, id., c. Musso,	id.
ID.	b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. l'Alexandre, id., c. Riccord,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Fochon,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	sur lest.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
NICE.	cutter le Zéphir, id., c. Hiblot,	id.
GOLFE EZA.	b. l'Assomption, id., c. Barral,	id.
GOLFE JUAN.	b. St-Pierre, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
MENTON.	b. Belle-Brise, id., c. Corras,	vin.
GOLFE JUAN.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	sur lest.
ID.	b. Marie-Claire, id., c. Musso,	id.
NICE.	ch. à vap. Commerce, id., c. Lambert,	id.

LE MONDE, Compagnie d'assurances à primes fixes sur la vie, contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz, des appareils à vapeur et contre les accidents de chemin de fer et de voyages sur mer.
S'adresser à M. AUGUSTE Croco, agent particulier, à Monaco, rue de l'Eglise, n^o 4.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE
MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.

Dépôts: A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
A Marseille, Pharmacie Centrale.
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

En vente aux kiosques de la librairie de la place de Monte Carlo et du boulevard de la Condamine:

LE THÉÂTRE DE MONTE CARLO

très joli volume grand in-8^o, par M. MAURICE DU SET-NEUR.

Orné d'une superbe eau-forte représentant la Danse, tableau de M. Clairin. Edité avec luxe par la maison Rouveyre, 1, rue des Saints-Pères, à Paris.

Prix: 5 francs.

Le *Moniteur de la Mode* est une des plus élégantes publications parmi celles qui s'adressent aux dames et aux jeunes personnes. Les noms les plus autorisés figurent dans le personnel de sa rédaction et justifient son succès. Citons seulement les chroniques de toilettes signées: *Gabrielle d'Eze*, les chroniques mondaines de Bachaumont, des articles littéraires, revues, courriers des théâtres, lettres, etc., par la comtesse de Bassanville, Elie Frébault, Ernest Faligan, Xavier Aubriet, H. de Parville, Robert Hyenne, *e tutti quanti*.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. Il a quatre éditions. On s'abonne 3, rue du 4-Septembre, à Paris.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL
DES EAUX MINÉRALES

DES BAINS DE MER ET DES STATIONS HIVERNALES

(Établissements d'hydrothérapie, maisons de santé)

de la France et de l'Étranger

HISTORIQUE, PITTORESQUE, BIOGRAPHIQUE, ANECDOTIQUE & SCIENTIFIQUE

par M. Émile BADOCHÉ

Avec le Concours de célébrités médicales pour la partie scientifique

Boulevard de Strasbourg, 16, Paris

PRIX: 5 FRANCS

HOTEL DE LA PAIX

Rue Basse, Monaco.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL VICTORIA

(maison meublée), tenue par Erasme RAY.

Boulevard de la Condamine.

HOTEL ET RESTAURANT BEAU-SITE

Boulevard de la Condamine. — Table d'Hôte et Pension.

HOTEL-RESTAURANT DE MARSEILLE

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE

TABLE D'HOTE. — PENSION.

MONTE CARLO
HOTEL DE LONDRES

Appartements, chambres, table d'hôte

HOTEL DE L'UNIVERS

Rue Florestine, Condamine.

TABLE D'HOTE. — PENSION

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres).

Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	13	761.4	761.5	761.5	761.4	761.4	19.5	21.2	19.4	18.2					18.2
14	61.8	61.9	61.5	61.1	61.1	18.1	19.5	19.6	18.7	18.2	19.7	84	S faible	voilé, qq. gout.	
15	59.8	59.2	59.4	59.1	58.5	19.8	21.6	21.5	18.7	18.3	21.1	81	O	m. qq. gout. beau	
16	60.1	60.3	60.6	61.1	62.1	20.1	21.8	21.2	19.6	20.1	21.2	73	S O faible	très beau	
17	64.1	64.2	63.4	62.6	62.3	19.6	20.4	19.5	18.9	18.2	20.7	82	id.	beau	
18	62.2	61.6	61.1	60.2	60.1	20.6	23.1	21.9	20.4	19.6	21.7	76	id.	très beau	
19	59.2	58.8	58.3	57.6	56.8	20.7	23.1	22.9	20.9	20.2	22.1	79	S O	très beau, s. voilé	
DATES															
13 14 15 16 17 18 19															
Températures extrêmes } Maxima } 21.5 20.6 22.8 22.2 21.1 23.5 23.1															
} Minima } 15.1 16.1 16.1 15.7 17.1 16.1 17.2															